

## FISCALITE CONGOLAISE FACE A LA THEORIE D'ARTHUR LAFFER

BITEGETSIMANA MBARUSHA AIME<sup>1\*</sup>, RUKUNDO NDIZEYE Jackson<sup>2\*</sup>

<sup>1</sup>Doctorant à l'Université Pédagogique Nationale de Kinshasa, Didactique de discipline, Option : Sciences commerciales et financières. Email : [bitegetsim@gmail.com](mailto:bitegetsim@gmail.com)

Tél. : +243999784455

<sup>2</sup>Doctorant à l'Université Pédagogique Nationale de Kinshasa. Sciences Economiques et de Gestion, Option : Gestion financière. Email : [jacksonrukundo3@gmail.com](mailto:jacksonrukundo3@gmail.com)

Tél. : +243899548528

\*Auteur correspondant : -

---

**RESUME**

*Dans ce travail, il a été question d'élucider les effets de la fiscalité sur les activités économiques en RDC. Cette étude se cristallise sur la théorie d'Arthur Laffer qui stipule : « Trop d'impôt tue l'impôt ». Cette théorie montre que l'impôt doit être invisible pour dire qu'il ne doit être lourd sur les opérateurs économiques de peur de les décourager, mais plutôt appliquer un taux optimal. De surcroît, l'économiste cherchait à démontrer la limite de l'efficacité de l'imposition des revenus. Sous un certain seuil, l'État se prive d'argent qu'il pourrait percevoir. En effet, un taux d'imposition de 0% ne renflouera pas les coffres publics. Toutefois, après un certain seuil, on découragerait le travail et la création de richesse tandis qu'on encouragerait l'évasion et l'évitement fiscal. La base d'imposition s'en trouverait conséquemment réduite. Il serait donc parfois opportun de réduire l'impôt pour faire croître les recettes fiscales de l'État. Les résultats montrent une incidence négative d'une diminution des activités économiques de 0,9651768 du fait de l'accroissement des impositions de 1%.*

**Mots clés :** Fiscalité, théorie d'Arthur Laffer

**ABSTRACT**

*As part of this work, it was question of talking about the effects of taxation on economic activities in DRC. . This study is crystallized on the theory of Arthur Laffer that states : "too much tax kills the tax". This theory shows that the tax must be invisible to say that it should not be heavy on the fear of operators to discourage them, but rather apply an optimal rate. In addition, the economist was looking for demonstrate the limit of the efficiency of income taxation. Under a certain threshold, the state deprives money that he could perceive. Indeed, a tax rate of zero percent will not renounce the public trunks. However, after a certain threshold, we would discourage the work and creation of wealth while the evasion and tax avoidance would be discouraged. The tax base would be significantly reduced. So it would sometimes be a timely to reduce the tax to grow the tax revenues of the state. The results found show a negative impact of a decrease in economic activities of 0,9651768 due to increased taxes of 1 percent.*

**Key words:** Taxation, Arthur Laffer theory

## 0. INTRODUCTION

À la suite de la Deuxième Guerre mondiale, quand les taux marginaux étaient très élevés, le consentement collectif à contribuer financièrement à l'État l'était également. Depuis, on entend de plus en plus souvent parler de « fardeau » ou de « charges » fiscales, du « poids » des impôts qu'il faut « alléger ». Tout cela laisse entendre que c'est lourd, compliqué et à limiter au maximum. Il n'est pas étonnant alors que les personnes qui en ont les moyens cherchent à se « libérer » de la contrainte de contribuer au trésor public.

D'emblée, les Economistes ont longtemps questionné les effets des taxes sur le développement économique. Certains ont argumenté que les variables budgétaires avaient des impacts très limités sur la croissance du fait des anticipations des agents économiques. Pendant que, dans le même temps, les décideurs poursuivaient une politique interventionniste centrée sur l'utilisation des taxes à des fins d'incitation. En effet, la baisse des taux d'imposition est vue comme un moyen de relancer l'activité économique en influençant les décisions des agents économiques en matière d'investissement, d'épargne et d'offre de travail et d'emploi. Les recherches plus récentes ont montré que des taux d'imposition élevés freinent la croissance économique, et il semble se dégager un consensus quant aux effets macroéconomiques de la fiscalité : la politique fiscale n'est pas économiquement neutre.<sup>1</sup>

Selon la théorie d'Artur Laffer, certains agents économiques peuvent diminuer leurs revenus après des hausses de l'impôt sur le revenu. Plus généralement, on peut attendre une élasticité négative de la base d'un impôt en fonction de son taux. Quand l'élasticité de la base au taux d'un impôt dépasse -1, il devient non rentable, en terme de recettes globales, d'augmenter son taux. Ainsi l'Etat collectera plus de recettes à un taux de 1% qu'à un taux de 0%, mais il n'enregistrera pas plus de recettes fiscales à un taux de 80% qu'à un taux de 10%. Les raisons de cette perte de recettes sont expliquées par Laffer en 1981.<sup>2</sup>

En effet, des taux d'imposition élevés entraînent l'évasion et la fraude fiscale. Plus les contribuables sont enclins à frauder ou à éviter de payer les taxes, moins élevées seront les recettes fiscales collectées et plus élevées seront les coûts financiers nécessaires pour faire respecter les règles fiscales. En revanche, une taxation plus faible réduit les velléités à la fraude et à l'évasion fiscale. Ce raisonnement suggère donc que le financement des dépenses publiques par taxes proportionnelles sur le revenu donne lieu à une courbe en cloche entre le taux d'imposition et la recette fiscale. Cette courbe permet de déterminer le taux de pression fiscale où les recettes fiscales sont maximales.

Ainsi, la pression fiscale en République démocratique du Congo s'élevait en 2014 à 9,9 % du PIB (11,3 % en intégrant les recettes non fiscales collectées par la DGRAD, et 13,1 % en excluant les remboursements de TVA). Ces recettes ont diminué, après un pic en 2012, à 13,2 % du PIB suite à l'introduction de la TVA. Alors que l'ensemble des recettes fiscales ont baissé, les recettes hors ressources naturelles sont restées constantes en pourcentage du PIB sur la période 2010-2014. Cette évolution contrastée montre que la forte croissance économique entre 2010 et 2015 et la contribution du secteur extractif à cette dynamique ne se sont pas traduites par une dynamique similaire au niveau des recettes publiques en provenance de ce secteur. Cette évolution révèle aussi l'exposition des revenus publics aux cours des matières premières et, à partir de 2013, l'effet de la fin, ou du moins, de la pause du super-cycle ayant débuté dans les années 2000.<sup>3</sup>

Face à ceci, et vu le but primordial du pays à faire face aux fléaux de la pauvreté, dont l'un des canaux crucial serait la croissance économique couplée avec une bonne politique de redistribution. Néanmoins, les impositions fiscales opérées pour la couverture des charges publiques semblent avoir des distorsions sur les activités du pays. D'où, l'Etat semble lui-même entraver le développement économique de sa nation. Alors que, comme le dit Maurice Lauré, « *la fiscalité ne doit pas entraver la productivité du travail, fondement de la puissance des nations* » (Lauré 1956 ; Uri 1990).

D'après des études effectuées dans la province du Sud-Kivu<sup>4</sup>, il a été élucidé que très peu d'entreprises tenues à l'initiative des entrepreneurs locaux n'ont pas une longue existence. La cause de leur disparition est l'application de nombreuses taxes.<sup>5</sup> C'est dans l'exécution du régime fiscal que l'opérateur se trouve dans une situation d'étouffement, car il doit perdre la clientèle au bénéfice de ceux qui offrent à des prix plus avantageux. Le premier défi de l'opérateur économique étant la charge fiscale, il demeure que c'est la réduction de celle-ci qui lui offre le plus de manœuvres et d'avantages pour fixer un prix plus accessible et accroître sa clientèle. Un besoin d'allègement fiscal s'impose. Les agents fiscaux déplorent certains caractères inébranlables qui leur poussent à exacerber les charges fiscales dont le non-paiement régulier, des arriérés de paiement qui s'étalent sur une longue période, des salaires dérisoires, etc. Si l'on admet l'approche de Crozier et Friedberg (1977) selon laquelle « *l'acteur n'existe pas au-dehors du système qui définit la liberté qui est sienne et la rationalité qu'il peut utiliser dans son action* ». Cela veut dire que lorsque le système place

<sup>1</sup> Etienne KITOKO LISOMBO and Marcel SENGA PESSE, Pression fiscale et croissance économique, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université de Kisangani, Kisangani, RD Congo.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Banque mondiale région Afrique, *étude sur les écarts fiscaux en république démocratique du Congo groupe*, Avril 2017, p.2

<sup>4</sup> BERTIN NALUKOMA et ARNOMD NYALUMA MULAGANO, *Pression fiscale et normes pratiques au Sud-Kivu*, Université Catholique de Bukavu.

<sup>5</sup> La plupart des entreprises industrielles créées par les congolais ont eu à fermer ou fonctionner difficilement et offrent leurs produits à un prix plus élevé que les produits importés, à cause des taxes. C'est le cas des usines de production d'eau minérale, de jus et de gaz. Curieusement, les entreprises étrangères survivent. Ont-elles une politique favorable ? (Voir Rubbers 2007).

certaines acteurs dans une incertitude permanente et très confortable, l'acteur développe d'autres stratégies d'adaptation ou de réforme. Il cherchera à reconquérir sa vraie liberté et le confort recherché, soit à les défendre, soit à améliorer sa situation. C'est dans ce cadre que s'inscrit les agents fiscaux congolais, dont la charge de la pression fiscale incombe sur.

Certaines pratiques sont ainsi observables entre agents fiscaux et contribuables et sont susceptibles de qualifications différentes. Ce sont des pratiques à forte résonance individuelle et sans impact sur la pression fiscale des opérateurs économique. Ces pratiques sont souvent le fait des agents de l'administration fiscale. C'est le cas de la « pince » (un prélèvement non enregistré, mais effectué à l'occasion d'une taxation ; de l'« extorsion » (le trafic des amendes ou des pénalités) ; « de la capitalisation » des postes (user des opportunités de la fonction pour obtenir un gain) ; « des pots-de-vin » ou « pourboires » (sortes de gratifications pour motiver l'agent à poser un acte de son devoir ; Jacquemot 2010 : 131 et 140). Ces pratiques aident l'agent du fisc à entretenir son niveau de vie. Par ce biais, l'opérateur parvient à obtenir un gain malgré la charge de l'entreprise et permet enfin aux consommateurs d'obtenir à des prix plus bas.

Certes, ce présent travail tachera à analyser les répercussions négatives de la fiscalité congolaise comme telle peut exercer par son niveau et son alourdissement, en laissant de côté les avantages résultant des dépenses supplémentaires que rend possibles une augmentation des impôts. Pour apprécier les effets de la fiscalité, il convient de reconnaître que certains impôts sont plus nocifs que d'autres dans la mesure où ils perturbent davantage l'affectation des ressources ou entrent en conflit avec l'équité ou les autres objectifs que s'assignent les pouvoirs publics. S'agissant des incidences de la fiscalité sur l'affectation des ressources, il est naturel de prendre comme référence le marché idéal décrit par les théoriciens où, moyennant certaines hypothèses simplificatrices, une concurrence parfaite assure un optimum de bien-être. Comme la fiscalité, sous presque toutes ses formes, influence les prix des biens, des facteurs ou des activités, elle modifie à la marge les décisions prises par les producteurs et les consommateurs et provoque donc une certaine distorsion dans l'affectation des ressources (perte d'efficacité économique) par rapport à ce qu'elle aurait été sous un régime de concurrence parfaite. Cependant, tous les impôts n'entraînent pas ce genre de distorsion ou d'inefficacité. Il existe aussi des impôts neutres, qui ne provoquent pas de distorsions, puisqu'ils ne modifient pas le calcul marginal des particuliers ou des entreprises. Qui plus est, certains impôts sont de nature à accroître l'efficacité de l'économie par rapport aux résultats d'un marché non soumis à la réglementation ; ils contribuent donc à augmenter le bien-être de la société dans son ensemble, comme le font par exemple ceux qui contraignent les particuliers ou les entreprises à tenir compte des externalités dans les décisions qu'ils prennent. Pour ce faire, l'Etat congolais, doit chercher un taux optimal de taxation pour remédier les distorsions sur les marchés nationaux.

Cela étant dit, un taux optimal pourrait quand même exister au-delà duquel l'État ne percevrait pas plus de revenus, voire en gagnerait moins. Or, encore faut-il trouver ce point optimal. Là se trouve l'essentiel des débats entourant la courbe de Laffer: est-ce que l'État a dépassé le seuil idéal d'imposition qui maximiserait ses revenus? Toujours (ou presque), nous disent d'innombrables économistes qui, peu importe l'époque et le lieu, considèrent que l'on n'a plus de marge de manœuvre fiscale, que le taux marginal soit de 70% ou de 40%.

De ce fait, la pression fiscale est la mesure contrainte économique. Il existe un taux optimal lorsqu'on dépasse ce taux optimal, les recettes fiscales baissent, l'impôt doit être donc invisible. Cette invisibilité veut dire que les impôts ne doivent pas dépasser le taux optimal par ricochet le poids de l'impôt ne doit pas effectivement contraindre les contribuables. Lorsque ces charges fiscales exacerbent, les entreprises congolaises veulent optimiser leurs coûts fiscaux. On peut les comprendre puisque même si l'optimisation fiscale est leur but c'est l'administration fiscale qui fixe le régime d'imposition dans un pays. Elles ne peuvent que se conformer aux lois et codes en vigueur (Loi des Finances, Code Général des Impôts). Néanmoins, elles doivent comprendre que ne pas gérer ses coûts fiscaux induira à un support de coûts supplémentaires c'est – à – dire une faiblesse par rapport aux concurrents ou une perte financière future.

Selon R. YAICH (2001), l'optimisation fiscale consiste à minimiser principalement l'impôt sur les bénéfices afin de maximiser le résultat net après impôt dans le concept de contrainte économique de l'entreprise<sup>6</sup>. Il y a de nombreux moyens d'optimisation des coûts fiscaux mais qui sont difficiles à utiliser les uns tous autant que les autres. Il y a essentiellement la minimisation des coûts fiscaux par l'approche financière et la minimisation des coûts par la connaissance des textes fiscaux. L'entreprise n'est pas la seule dans cette affaire d'optimisation et de prévention fiscale.

Certes, « L'optimisation fiscale, peut être définie comme l'emploi de procédés légaux, dans le but de minimiser la charge fiscale que le contribuable aurait normalement supportée »<sup>7</sup>. Il s'agit donc d'un ensemble de décisions, procédés et choix effectués permettant de minimiser principalement la charge fiscale afin de maximiser le résultat net après impôt tout en prenant en considération les paramètres de gestion et le contexte économique de l'entreprise. A un niveau avancé, la recherche d'une optimisation fiscale efficace et efficiente s'inscrit dans une démarche plus large de planification fiscale.

D'emblée, elle aura pour objectif d'appliquer pertinemment les règles fiscales sans se mettre en infraction avec les lois fiscales en vigueur.

L'optimisation fiscale, peut être définie comme l'emploi légal, dans le but de minimiser la charge fiscale que le contribuable aurait normalement supportée.

---

<sup>6</sup> R. YAICH «Fiscalité et performance de l'entreprise, rôle de l'expert-comptable » RFC N53, 2001, p22

<sup>7</sup> V.BESANCON, *optimisation fiscale et abus de droit : l'exemple des entreprises dans la jurisprudence depuis 1994, mémoire de maitrise, Université ROBERT SCHUMAN, 2000*

La recherche de l'optimisation doit d'abord passer par une distinction claire entre ces notions et celles de la fraude et de l'évasion fiscales, ensuite, par l'instauration d'un climat de sécurité fiscale au sein de l'entreprise et enfin par la maîtrise des limites de l'optimisation fiscale.

La Courbe de LAFFER, un des Conseillers du Président américain Ronald REAGAN, a illustré dans les années 80 un curieux phénomène ou « *les gros taux tuent les totaux* ». A partir d'un certain seuil de pression fiscale, la multiplicité des impôts ou l'augmentation du taux d'imposition n'amène pas une augmentation des recettes mais une diminution: « *trop d'impôts tuent l'impôt* ». Cette pression fiscale pousse le contribuable à développer d'autres mécanismes pour échapper au paiement de l'impôt. C'est le cas de la fraude fiscale et l'évasion fiscale<sup>8</sup>.

## 2. FONDEMENTS THEORIQUES DES EFFETS DE LA PRESSION FISCALE DANS UNE ECONOMIE

Des analyses mettant en exergue les effets de la pression fiscale ont jadis été traditionnellement élucidés par les auteurs. Ces analyses ont déjà fait couler d'encre dans le débat économique. Savoir si les baisses d'impôts stimulent l'économie ou si les hausses cassent les reprises reste un sujet débattu. Parmi les critiques adressées au secteur public, nombreuses sont celles qui se réfèrent principalement aux effets négatifs que comporterait le poids élevé et croissant de la fiscalité. Pour, Etienne KITOKO LISOMBO and Marcel SENGA PESSE, « *Pression fiscale et croissance économiques* ». L'objet de son travail était d'analyser les relations qui existent entre la pression fiscale et la croissance économique dans la région d'Afrique du sud de Sahara. En recourant à la méthode de moment généralisé en panel et à un modèle de panel à seuil et à transition brutale pour une période allant de 1985 à 2012, il avait abouti aux résultats selon lesquels, la pression fiscale est liée avec l'activité économique et cette relation n'est pas linéaire. Il existe alors un seuil en dessous duquel, la pression fiscale accompagne la croissance mais au-dessus de ce seuil, elle devient nuisible à l'économie. Ce seuil, grâce au modèle de panel non linéaire utilisé, pour l'ASS est fixé à 14%.<sup>9</sup>

Pour les économistes keynésiens<sup>10</sup>, une baisse d'impôt provoque une augmentation du PIB plus que proportionnelle on parle de multiplicateur fiscal. Il s'agit d'un cercle vertueux où la baisse d'impôt, en engendrant une hausse du revenu disponible, entraîne une augmentation de la consommation, qui se traduit par des revenus supplémentaires pour les vendeurs, et donc des rentrées fiscales en plus, etc. Cette baisse d'impôt aura un impact positif d'autant plus important que les ménages ont une forte propension à consommer, c'est-à-dire consomment une part importante de leurs revenus, et que le pays est peu ouvert au commerce international l'argent n'est pas utilisé pour acheter des produits importés. Cependant, baisser les impôts sans baisser de façon équivalente les dépenses publiques peut n'avoir aucun effet si les ménages, anticipant une hausse future des impôts pour rembourser la dette publique, choisissent d'épargner plutôt que de consommer ces ressources supplémentaires on parle alors d'équivalence RICARDIENNE.

Nous savons que multiplicateur fiscal ( $k_T$ ) :  $\frac{\Delta Y}{\Delta T} = \frac{-C}{1-C}$ . Cela veut dire, la variation des impôts, traduisent la diminution du PIB. Voilà pourquoi, il ne faut pas agir sur les recettes fiscales pour financer le budget de l'Etat en termes des dépenses publiques afin de lutter contre le sous-emploi, car lorsqu'on augmente le taux d'imposition de 1FC, le PIB diminue de 1FC\*  $k_T$ .

Une approche récente, dite narrative, procède de la sorte : l'étude publiée en 2010 par les économistes américains Romer, recensant les principaux changements fiscaux exogènes intervenus aux États-Unis depuis 1945, est emblématique de cette démarche. Il en ressort des effets larges et persistants sur le PIB. Suite à une baisse d'impôt d'un point de pourcentage du PIB, au bout de 3 ans le PIB augmente d'environ 3 %. Dans ses analyses, il avait abouti à des résultats très proches : une baisse d'impôts d'un point de pourcentage du PIB conduit à une hausse du PIB de 2,5 % au bout de 3 ans. Une autre étude, menée sur les changements fiscaux intervenus en Allemagne, aboutit à une hausse du PIB jusqu'à 2,4 % au bout de 3 ans également. Une étude très récente portant sur 14 pays industrialisés dont la France aboutit aussi à des résultats comparables en s'intéressant cette fois plus spécifiquement à l'effet de la TVA : une hausse de la TVA de 1 point de pourcentage du PIB conduit à une baisse du PIB de 3,7 % au bout d'un an. Augmenter la TVA a en particulier un impact très négatif sur la consommation, ce qui peut être très dommageable dans les pays où cette dernière est le principal moteur de la croissance.

L'école de pensée du « **Choix Public** » remet en cause l'hypothèse du dictateur bienveillant au profit d'un agent égoïste attaché à ses objectifs propres.<sup>11</sup> Par ailleurs, la théorie de la croissance endogène, développée à la suite des travaux de, met en exergue, à côté des facteurs traditionnels de la croissance (accumulation du capital, l'augmentation

<sup>8</sup> R.REAGAN, *les stratégies fiscales internationales*, Edition Maxime, 2010.

<sup>9</sup> Etienne KITOKO LISOMBO and Marcel SENGA PESSE, « *Pression fiscale et croissance économiques*, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université de Kisangani, Kisangani, RD Congo.

<sup>10</sup> Thoms Grjebine, Hausses et Baisses d'impôts : quels effets sur la croissance ?, la Tribune partageons de l'économie, 2017.

<sup>11</sup> Duret, E. "Dépenses publiques et mortalité infantile: les effets de la décentralisation." *Revue d'économie du développement* vol.7, n°4 : pp.39-68, 1999. [

de l'épargne, etc.), l'importance des facteurs institutionnels et politiques comme des déterminants de la croissance en déterminant certains canaux par lesquels la politique fiscale peut influencer indirectement l'activité économique.<sup>12</sup>

Premièrement, des taxes élevées peuvent affecter le stock de capital physique directement en décourageant l'investissement privé. Si ces prélèvements portent plus sur les revenus du capital (intérêts, dividendes), elles entraîneront un renchérissement du coût du capital. Cela va décourager l'utilisation du capital au profit d'un usage plus intensif du travail. Les entreprises auront un accès limité aux nouvelles technologies qui requièrent moins de main-d'œuvre. En conséquence, la productivité du travail va baisser, ce qui va réduire le taux de croissance du produit. Deuxièmement, la politique fiscale peut freiner la croissance de la productivité globale du travail et du capital en réduisant les activités de recherche, d'innovation et de développement.

Troisièmement, lorsque le taux d'imposition sur les revenus est trop élevé, les agents économiques réduisent leur offre ou leur temps de travail et consacrent plus de temps aux activités de loisir. Poussé à l'extrême, ce raisonnement implique que les agents cesseraient de travailler si le taux d'imposition était de 100%.

Quatrièmement, la politique fiscale peut aussi affecter la productivité marginale du capital en provoquant un détournement des investissements privés des secteurs productifs « lourdement » imposés vers les activités assujetties à une fiscalité plus avantageuse mais ayant une productivité faible. Une augmentation du fardeau fiscal pourrait entraîner des multiples détours empruntés pour éviter les taxes et une floraison de l'économie souterraine

### 3. METHODOLOGIE D'ANALYSE

La matérialisation de cette recherche nous a obligés de recourir à la méthode quantitative dans son approche statistique en vue de présenter les données recueillies dans les tableaux, les analyser et enfin, faire une interprétation des résultats. L'analyse prétendue sera faite sur les données numériques (quantifiables) exprimées en monnaie nationale qui est les Francs Congolais. Pour y parvenir, nous allons passer par la régression multiple pour illustrer comment les activités économiques en RDC sont expliquées par la pression fiscale à travers le modèle économétrique qui sera de prime à bord spécifié, testé et enfin validé.

### 4. Spécification du modèle

$$Y = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_n X_n + \varepsilon$$

Connaissant que les activités économiques en RDC sont fonction de la pression fiscale, notre équation s'écrira comme suit :

$$\text{Ln(PFit)} = \beta_0 + \beta_1 \text{Ln(PFit)} + \beta_2 \text{Ln(OUVit)} + \beta_3 \text{Ln(PIBit)} + \beta_4 \text{Ln(IDEit)} + \varepsilon$$

ainsi donc nous aurons  $\text{LnPF} = f(\text{Ln IDE}, \text{Ln PIB}, \text{Ln OUV})$

Cependant, en développant notre modèle d'observation par observation nous aurons :

$$y = \beta_0 + \beta_1 X_{11} + \beta_2 X_{21} + \dots + \beta_n X_{n1} + \varepsilon_1$$

$$y = \beta_0 + \beta_1 X_{12} + \beta_2 X_{22} + \dots + \beta_n X_{n2} + \varepsilon_2$$

$$y_t = \beta_0 + \beta_1 X_{1t} + \beta_2 X_{2t} + \dots + \beta_n X_{nt} + \varepsilon_t$$

avec y : variable à expliquer à la date t ;

$X_1$  et  $X_2$  : variables explicatives ; pour notre cas  $X_1$  désigne les IDE, le PIB et OUV

$X_n$  : variable explicative n à la date t ;

$\beta_0, \beta_1, \beta_2, \dots, \beta_n$  : les paramètres du modèle.

$\varepsilon$  : erreur de spécification (différence entre le modèle varie et le modèle spécifié), cette erreur est inconnue est restera inconnue et n : nombre d'observations<sup>13</sup>,

<sup>12</sup> Habegger, A., (1962). "Incidence of the corporation income tax, The journal of political economics, Chicago, pp. 205-240.

<sup>13</sup> Régis BOURBONNAIS, Économétrie, 9<sup>ème</sup> Edition, Dunod, Paris, 2015, P48

## 5. ANALYSE DES EFFETS DE LA PRESSION FISCALE EN RDC

### Première itération : modèle général

| Source   | SS         | df | MS         | Number of obs | = |        |
|----------|------------|----|------------|---------------|---|--------|
| Model    | 340760.587 | 3  | 113586.862 | F(3, 10)      | = | 14.70  |
| Residual | 77252.0571 | 10 | 7725.20571 | Prob > F      | = | 0.0005 |
| Total    | 418012.644 | 13 | 32154.8188 | R-squared     | = | 0.8152 |
|          |            |    |            | Adj R-squared | = | 0.7597 |
|          |            |    |            | Root MSE      | = | 87.893 |

  

| pib             | Coef.     | Std. Err. | t     | P> t  | [95% Conf. Interval] |
|-----------------|-----------|-----------|-------|-------|----------------------|
| ide             | .4293859  | 7.337135  | 0.06  | 0.954 | -15.91877 16.77754   |
| tauxdouverture  | 505.3572  | 246.4278  | 2.05  | 0.067 | -43.71815 1054.433   |
| pressionfiscale | -.9731296 | .2462832  | -3.95 | 0.003 | -1.521883 -.4243765  |
| _cons           | 1404.499  | 136.5012  | 10.29 | 0.000 | 1100.356 1708.643    |

Source : STATA 15.1

De l'appesantissement de ce tableau, nous décelons que la probabilité associée à la statistique de l'IDE (0,954) est supérieure au seuil de significativité de 0,05 ; cela signifie que variable cette n'explique pas significativement les activités économiques en RDC. A cet effet, la variable sera réduite dans le modèle pour accentuer sur le sens de significativité d'autres variables explicatives.

Ci-dessous le modèle corrigé :

### Deuxième itération : modèle final

| Source   | SS         | df | MS         | Number of obs | = |        |
|----------|------------|----|------------|---------------|---|--------|
| Model    | 340734.129 | 2  | 170367.065 | F(2, 11)      | = | 24.25  |
| Residual | 77278.5149 | 11 | 7025.31953 | Prob > F      | = | 0.0001 |
| Total    | 418012.644 | 13 | 32154.8188 | R-squared     | = | 0.8151 |
|          |            |    |            | Adj R-squared | = | 0.7815 |
|          |            |    |            | Root MSE      | = | 83.817 |

  

| pib             | Coef.     | Std. Err. | t     | P> t  | [95% Conf. Interval] |
|-----------------|-----------|-----------|-------|-------|----------------------|
| tauxdouverture  | 511.6752  | 211.2478  | 2.42  | 0.034 | 46.72196 976.6285    |
| pressionfiscale | -.9651768 | .1958737  | -4.93 | 0.000 | -1.396292 -.5340617  |
| _cons           | 1402.092  | 124.1181  | 11.30 | 0.000 | 1128.91 1675.274     |

Source : STATA 15.1

Ce tableau fait ressortir un modèle de la forme  $y = 1402.092 - 0,9651768 X_1 + 511.6752 X_2$ . Ce modèle met en relation les activités économiques en RDC (Y), la pression fiscale ( $X_1$ ) et l'ouverture commerciale ( $X_2$ ). Notre variable de contrôle étant la pression fiscale, nous en déduisons que la hausse des impositions en RDC restreint les activités économiques et poussent les opérateurs économiques à opter sur la politique d'optimisation fiscale et d'autres à fermer leur porte. Comme indique le modèle susmentionné, la hausse de 1% d'imposition en RDC entraîne une décimation des activités économiques de 0,9651768.

Ces résultats ressortis de ces analyses nous permet de conclure que la théorie d'Arthur est belle et bien corroborée en RDC, et cela rejoint l'idée de non-perfectibilité de ces administrations fiscales tout en baissant leur niveau de recouvrement.

Ainsi, le recours aux impositions pour financer le budget de l'Etat est insipide, car il détruit le bien-être de la population et entrave le développement économique du pays.

## CONCLUSION

En grosso modo, le travail s'est cristallisé à la vérification de la théorie d'Arthur Laffer quant à l'applicabilité du régime fiscal congolais. Certes, il a été question de mettre en exergue la pression fiscale en RDC face à ses activités économiques (ce qui engrange l'ensemble de la production des entreprises ou leur investissement, le niveau de consommation des ménages, l'ouverture commerciale, etc.).

Pour scruter la quintessence de cette étude, nous avons utilisé une méthode quantitative dans son approche statistique, qui nous a permis de modéliser les phénomènes en étude à travers l'outil économétrique des données en séries chronologiques.

Les résultats appréhendés par cette étude nous ont permis de scruter que la pression fiscale agit négativement sur les activités économiques en RDC et que leur hausse de 1% pousse à une modération des activités économique de 0,9651768. Cela paraît évident car les théories économiques traditionnelles prouvent bel et bien cette allégation et la théorie d'Arthur Laffer a été substantiellement corroborée dans le cadre de nos analyses.

## BIBLIOGRAPHIE

- [1] BANQUE MONDIALE RÉGION AFRIQUE, *étude sur les écarts fiscaux en république démocratique du Congo groupe*, Avril 2017, p.2
- [2] Rubbers 2007).
- [3] R.YAICH «Fiscalité et performance de l'entreprise, rôle de l'expert-comptable » RFC N53, 2001, p22
- [4] V.BESANCON, *optimisation fiscale et abus de droit : l'exemple des entreprises dans la jurisprudence depuis 1994, mémoire de maitrise, Université ROBERT SCHUMAN,2000*
- [5] R.REAGAN, *les stratégies fiscales internationales*, Edition Maxime, 2010.
- [6] Etienne KITOKO LISOMBO and Marcel SENGA PESSE, « *Pression fiscale et croissance économiques*, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université de Kisangani, Kisangani, RD Congo.
- [7] Thoms Grjebine, Hausses et Baisses d'impôts : quels effets sur la croissance ?, la Tribune partageons de l'économie, 2017.
- [8] Duret, E. "Dépenses publiques et mortalité infantile: les effets de la décentralisation." *Revue d'économie du développement* vol.7, n°4 : pp.39-68, 1999. [
- [9] Habegger, A., (1962). "Incidence of the corporation income tax, *The journal of political economics*, Chicago, pp. 205-240.
- [10] Régis BOURBONNAIS, *Économétrie*, 9<sup>ème</sup> Edition, Dunod, Paris, 2015, P48
- [11] BERTIN NALUKOMA et ARNOMD NYALUMA MULAGANO, *Pression fiscale et normes pratiques au Sud-Kivu*, Université Catholique de Bukavu.